



S₁ C₃ R₁ A₁ B₃ B₃ L₁ E₁

COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 30 juin 2018

Membres présents : Anne ALBINI / Frédéric BARTIER / Murielle BERNIER / Nicole BETTONI / Claude BOUCARD / Josiane BOURGEOIS / Benoit BRIGAUDET / Chantal BURNEL (Représentante club BESANCON R20) / Christophe COMTE / François CORTOT / Monique CUINET / Alain GIROD / Chantal GIROD / Colette HERMELIN / Christiane MELTZER (Représentante club BESANCON R20) / Marie-Thérèse MESNIER-PIERROUTTET / Monique MICHEL / Claudine MOTTET / Daniel ROUSSEL (Représentant club de DOLE) / Marie STOEFFLER / Patrick ZATTI

Club excusé : Club de RANG

Membre excusé : Eveline MIRBEY

À la suite du départ de Stéphane NAGEOTTE, Anne nous annonce que le club de PONTARLIER a un nouveau président : **Alain GIROD**

Monique MICHEL est également la nouvelle présidente de MORTEAU. Nicole BETTONI prend la place de vice-présidente.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous faisons un rapide tour de table afin que chacun se présente.

I. Bilan de la saison en cours – Claude BOUCARD

(Voir fiche jointe)

Pour la saison 2016/2017 la Franche-Comté comptait

→ 445 licenciés.

→ 45 non renouvelées, en revanche, 28 nouvelles licences.

A ce jour, nous comptons 436 licenciés en clubs civils. 4 sections jeunes sont rattachées aux clubs civils (Chaffois, Pontarlier, Réchésy, Valentigney) avec 9 jeunes et 14 jeunes de clubs RS.

Total licences payantes : 459

Lors du dernier CA, nous avons appris qu'un nouveau club allait voir le jour à THISE. Tout se précise. **Madame PLEINEY** en sera la présidente. Anne aura RDV avec elle et une adjointe au maire, mercredi 4 juillet. Ce club pratiquera certainement les 2 formules : classique et duplicate.

Anne émet le souhait que les clubs puissent organiser des séances « classique ». Au départ, il est vrai que le duplicate peut faire peur aux nouveaux licenciés. Il est nécessaire d'en tenir compte. Ceci permet aux nouveaux licenciés d'arriver en douceur.

Pour la saison 2018/2019 la Franche-Comté comptera certainement **20 clubs**. Claude nous informe que ça fait plus de 15 ans que nous plafonnons à 19.

Résultat de la ronde Marie-Claude CORNUT :

- ❖ Série 3 : Louissette GIRARD
- ❖ Série 2 : Etienne PENTECOTE
- ❖ Série 4 : Claude BOUCARD
- ❖ Série 5 : Hélène JONCKHEERE
- ❖ Série 6 : Michelle LETONDAL

Bilan des compétitions : Fichier joint.

A noter l'excellent résultat de Pascal BERNIER qui termine vainqueur du Simultané Mondial de Semi-Rapide devant plus de 2600 joueurs.

Modification Règlement Intérieur :

Proposition de gratuité des compétitions à tous les jeunes de – de 25 ans du comité et hors comité.

Voté à l'unanimité.

II. Arbitrage – Anne et Claude

Mise à jour de la liste des arbitres régionaux :

- ❖ Josiane BOURGEOIS (Lons)
- ❖ Chantal STAMCAR (Vesoul)
- ❖ Isabelle ANDRE (Réchésy)
- ❖ Hélène JONCKHEERE (Réchésy)
- ❖ Patrick ZATTI (Réchésy)

Anne, déléguée à l'arbitrage, propose de tous les intégrer dans la liste des arbitres régionaux, après 2 saisons de suivi.

Voté à l'unanimité.

Le stage d'arbitrage sur SIGLES en avril dernier, a été très positif et chacun a pu y trouver des informations utiles (cf documents sur le site). L'ambiance y était très agréable. Le seul regret, c'est que tous les clubs qui gèrent des compétitions n'ont pas participé à cette formation. Il serait vraiment souhaitable que pour la prochaine session, les clubs non représentés puissent être présents. En effet, Claude doit gérer après les compétitions un certain nombre de problèmes et y passe un temps assez important, devant même parfois refaire la compétition en entier. Il faut savoir également que pour faire une fusion, il faut que chaque fichier soit correct.

Lors de la création d'une table, il faut au moins 5 caractères, cela n'est écrit nul part (en automatique il n'y a pas de souci, mais c'est lorsqu'on change manuellement que cela peut se produire).

Claude demande de ne pas oublier de faire le classement final puis faire une sauvegarde avant de lui envoyer les fichiers.

Lors des compétitions, bien penser à remplir la feuille d'arbitrage.

Une autre formation Sigles aura lieu la saison prochaine.

III. Scrabble classique – Anne

Cette saison, des joueurs de 7 clubs ont participé à des compétitions de classique sur le comité, ce qui est en hausse.

Josiane BOURGEOIS et Colette HERMELIN projettent d'organiser des séances à Lons.

Afin de suivre l'évolution de la participation à ces compétitions, Anne propose de modifier le Règlement Intérieur, car à l'heure actuelle les 3 premiers joueurs sont récompensés et cela ne tient pas compte des séries.

Modification du règlement intérieur :

Récompense au 1^{er} de chaque série (Joker, A, B et C).

Voté à l'unanimité.

Afin d'avoir du matériel fourni par la fédération, il faut être club partenaire à savoir :

- Organiser au moins une compétition
- Participer à une compétition nationale
- Faire une équipe de 3 pour les interclubs.

L'équipe de Valentigney a représenté le comité lors du Championnat de France Interclubs à L'Haÿ-les-Roses le 24 juin. Elle était familiale et intergénérationnelle : Claude, Anne et Nicolas. Ils ont terminé 17^e sur 20.

Quand une équipe se qualifie c'est le club tout entier qui est concerné, il est donc possible de changer les joueurs, si une ou plusieurs personnes ne peuvent se déplacer lors de la finale.

Il n'est pas nécessaire d'être licencié pour participer à une compétition classique. Il suffit de régler une licence jour qui est à 5€ ainsi que le montant de l'inscription.

Concernant la coupe de France :

Anne est intervenue auprès de la fédé car le communiqué de presse envoyé par la fédération n'était pas adapté pour la communication à la presse locale. Elle a malgré tout envoyé un message à la presse écrite, mais aucun n'a fait paraître l'information.

La fédé a inscrit **290 joueurs dont 160 non licenciés**, dont 8 joueurs sur notre région.

La finale locale se fera en septembre à Valentigney, elle regroupera les joueurs de notre région et d'Alsace.

Chantal GIROD pense que le titre « coupe de France » peut faire peur, surtout si on s'adresse à des néophytes. Elle propose de changer d'appellation, ce qui avait été discuté au CA fédéral 15 jours auparavant, avec la même conclusion.

En 2019, le Championnat de France Classique se déroulera à la Seyne-sur-Mer.

IV. Scrabble jeunes et scolaires – Patrick ZATTI

Cette année, Patrick ZATTI et Isabelle ANDRE ont accompagné les jeunes à PARIS. Ces derniers ont été très satisfaits de l'attitude de nos jeunes. En raison des grèves SNCF, un bus a dû être affrété assez tardivement, les démarches ont demandé pas mal d'investissement de la part de la trésorière et Patrick a précisé que le transport était « top » !!

Au niveau organisation et restauration, de la déception et surtout loin de ce qu'on nous avait demandé pour l'organisation de Valdoie...

Les poussins ont pu faire un jeu de piste qui a été apprécié en tout point. Excellente organisation !

Résultats : Pas de cadet cette année, la Franche-Comté a terminé 6^e. C'est dommage car avec un cadet (même moyen) nos jeunes auraient pu prétendre à la 3^e place.

Anne remercie Patrick et Isabelle d'avoir accompagné les jeunes cette année, ainsi que tous les animateurs qui s'investissent auprès des jeunes durant la saison.

Le championnat de France Jeunes 2019 se déroulera à Nandax (environ 10 km de Roanne) du 12 au 15 avril 2019.

La DNSJS aurait souhaité une année de plus concernant la catégorie Poussin et diminuer d'un an la catégorie Junior. Les membres présents ne semblent pas forcément favorables à ce changement. En effet, il correspond aux années scolaires ce qui est plutôt bien. Il est vrai que le passage en benjamin est difficile, mais c'est pour tout le monde pareil et à un moment, il faut bien changer de catégorie. Anne a demandé lors du CA fédéral combien de jeunes Benjamins première année arrêtaient, car on passait à des parties non préparées : pas de chiffre. Aucun membre de la DNSJS n'a pu justifier ce changement, en dehors du fait que les parties ne sont pas préparées. Anne précise que c'est l'occasion également pour nos jeunes de s'entraîner dans ces conditions lors des séances de club.

Benoit BRIGAUDET, président du club de Vesoul, nous annonce qu'ils ouvriront une séance pour les jeunes le jeudi ainsi qu'une section jeune sous la houlette d'Isabelle VALDENNAIRE.

V. Gestion du matériel – Anne

Le dérouleur de 10 m (disparu lors du TH3 de Dole) et le câble HDMI du vidéoprojecteur (endommagé à Lons lors d'un problème électrique) seront facturés par le comité aux clubs, afin de pouvoir les racheter. Il est demandé à chacun de prévoir suffisamment tôt la réservation du matériel sur le site régional.

Lorsque les clubs auront besoin de matériel appartenant au comité, il est souhaitable de les réserver à l'avance. Eveline MIRBEY, déménageant prochainement a rapporté ce qu'elle détenait chez elle.

Le comité pourra prêter du matériel au futur club de THISE.

Concernant la commande BOISSOR, Chantal GIROD nous demande de la prévenir lorsque nous recevons la papèterie.

L'entreprise prenant ses congés en août, pour la rentrée, elle nous demande de prévoir dès juillet.

Des billets d'avertissements seront distribués par le comité, lors de l'AG, pour la saison à venir. Ces bulletins avaient été donnés en CA fédéral par Anne et par Claude à la commission d'arbitrage nationale. Ils ont été appréciés, mais cela n'a toujours pas été étudié au niveau FISF.

VI. Informations régionales et fédérales

- Pour la saison à venir, *les inscriptions aux compétitions devront toutes se faire sur le site régional* jusqu'à fermeture du module (même pour les TH3, il faudra penser à le notifier sur les affiches). En effet, il y a eu à plusieurs reprises des demandes de joueurs regrettant qu'ils ne puissent s'inscrire directement sur le site. C'est un système qui convient aux joueurs et qui permet de voir immédiatement les inscrits. Cette décision est prise par le CA régional à titre d'essai pour la saison à venir. La liste des joueurs sur le site, permet également au délégué arbitrage d'établir la *commission d'arbitrage* lors des épreuves par centres, sans passer systématiquement par les présidents de club (moins de dérangement, délais plus courts). Celle-ci sera envoyée le vendredi soir à chaque centre.
- Le débat sera à poursuivre quant à la gratuité ou non de Duplitop8 pour un licencié. La condition est que ça ne fasse pas augmenter le prix de la licence.

- **La dissolution de Promolettres a été actée.**
- Mattel reconnaît la légitimité de la FFSc depuis que cette dernière n'a plus d'activité commerciale.
- Partenariat mis en place avec Le FIGARO, en particulier pour la Coupe de France. Il pourrait également aider à l'accompagnement du développement informatique de notre fédération.
- Intervention de Marie-Claude DEROSNE : **Renouvellement de la convention avec l'Education Nationale étudié.** Projet d'actions avec des dispositifs ULIS (ils accueillent des élèves en situation de handicap) et les élèves allophones. Anne s'est portée volontaire pour la mise en place d'actions, sachant qu'elle est coordonnatrice ULIS et que son établissement accueille également des élèves allophones.
- Le Webinaire de rentrée a coûté 6748,20€ et a été plus ou moins suivi. Il pourrait être reproduit la prochaine saison. Anne s'est abstenue, rappelant que l'objectif premier était de diminuer le coût de la diffusion des infos de rentrée. Hors, les frais postaux ont été diminués de 2500€ + coût du personnel pour la mise sous enveloppe. Le coût financier n'a donc pas été diminué...
- **Les documents de rentrée** ne seront pas envoyés, nous les aurons **en téléchargement sur la « Fiche Club » du site fédéral.** Anne a voté pour, ne pas hésiter à l'appeler si vous avez des difficultés à faire cette démarche. Elle a demandé que les attestations d'assurance soient disponibles avant fin août, car beaucoup de municipalité les demandent pour pouvoir bénéficier des salles.
- **Modification du Règlement Intérieur de la FFSc**, afin que le CA puisse voter les conditions tarifaires et pas seulement les cotisations, en fin de chaque saison, pour la saison suivante. Anne a voté pour, afin de ne pas découvrir des modifications de redevance comme en début de saison, sans que cela ait été discuté en CA fédéral.
- Les clubs organisant un **Championnat Régional ou Championnat Départemental open**, devront s'acquitter de **la redevance à partir du 6^{ème} joueur open** (5 redevances gratuites). Anne a voté contre, car elle est pour la gratuité de la redevance pour les joueurs open.
- Concernant les compétitions, il n'y aura plus **aucune redevance fédérale pour les – de 25 ans**. Anne a voté pour, cela concerne très peu de joueurs et cela simplifiera la gestion pour les trésoriers.
- Concernant le calendrier, un document rempli sur place pour certains, mais envoyé à tous les clubs par mél, permettra à Anne de renvoyer les informations à la FFSc. Afin de simplifier les démarches (normalement une demande d'homologation devrait être faite chaque année pour chaque compétition) et pour permettre la validation d'une compétition il est demandé aux **organisateurs de TH3 d'envoyer un exemplaire de leur affiche à Anne, avant toute diffusion.** Pour les autres compétitions, sachant que c'est la secrétaire du comité qui fait les affiches et qui la fait valider par le président de comité, on ne changera rien.
- **Lorsqu'un joueur s'inscrit à une compétition, il doit être à jour de sa licence (charte d'éthique).**
- Les organisateurs, clubs comme fédération, de tournois dotés doivent respecter le cahier des charges. Dans notre comité, aucun club n'organise ce type de compétition.
- Pour l'instant, il n'y aura pas de modification concernant l'organisation des multiplex. Mais les clubs doivent déclarer leur tournoi avant de déclarer un multiplex. **Les horaires doivent être identiques pour tous les centres**, même si celui qui tire devra avoir 2 coups d'avance. Il est conseillé que ce soit le même centre qui tire les 2 parties de l'après-midi.
Il faudra annoncer **deux numéros de téléphone** pour ces compétitions.
Le solo dans les multiplex s'applique sur l'ensemble de celui-ci.

- Pour tout tournoi en simultané, les enveloppes doivent être ouvertes devant les joueurs.
- **Modification pour la qualification de la finale Vermeils/Diamants** : l'objectif étant d'harmoniser les modes de qualifications entre les différents championnats de France et d'augmenter le nombre de qualifiés des séries 5, 6 et 7. Anne a voté pour.
 - Les joueurs de série 1 sont qualifiés d'office
 - Les 900 1^{ers} de la Qualif VD (mi-octobre)
 - 100 premiers joueurs de série 5 (50 AB et 50 CD)
 - 100 premiers joueurs de série 6 (50 AB et 50 CD)
 - Tous les joueurs de série 7
 - Chaque comité aura droit à un quota défini à partir du % de qualifiés ayant répondu positivement après la Qualif VD.
 Pour notre comité, le CA a opté à l'unanimité pour une sélection de ce quota, lors du VerDiam, par ordre de classement.
- **Modification pour la qualification au championnat de France à l'issue de la phase 1** : l'objectif étant le même que précédemment. Anne a voté pour.
 - 400 premiers joueurs de série 5 (200 AB et 200 CD)
 - 200 premiers joueurs de série 6 (100 AB et 100 CD)
 - Tous les joueurs de série 7
 - Chaque comité aura droit à un quota. Le CA régional se prononce pour poursuivre notre mode de sélection selon notre RI.
- **Modification pour la qualification au Championnat du Monde** : Ne pas limiter le nombre de remplaçants. Anne a voté pour. Pour la modification de la répartition par catégorie, Anne s'est abstenue.
- **Projet Championnat de France Topping** : il y aura un **centre à Besançon** (club R03) correspondant à la phase qualificative qui aura lieu le **samedi 15 septembre 2018**. 8 parties, chaque joueur devra venir avec son ordinateur. C'est expérimental, il n'y aura donc pas de droits d'engagement.
- **Championnat du Monde à Biarritz 2019** : Attention, **ne pas réserver maintenant votre hébergement**, car la date et/ou le lieu peuvent changer, en raison du G7 programmé. Celui-ci sera tout de même organisé par les mêmes organisateurs.
- En 2019, les dons du Simultané du 2 février ne seront pas versés aux Restos du Cœur mais **pour les malades d'Alzheimer**.
- Chaque comité se verra verser une subvention de la FFSc, sur le même principe que les années précédentes (part fixe + part variable en fonction du nombre de clubs et licences).

VII. Calendrier (cf doc joint)

VIII. Questions diverses

L'Assemblée Générale du 09 septembre 2018 (club de Gray) sera une assemblée générale électorale. 2 membres sont sortants : ALBINI Anne et BOUCARD Claude et 1 membre démissionnera : MIRBEY Eveline. Les candidats sont les bienvenus car certaines tâches (ponctuelles) demandent à être réparties. Les candidatures sont à envoyer à Anne ALBINI avant le 6 septembre 2018.

Clôture de la séance à 17h30.

La secrétaire, Murielle BERNIER